

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

 027/743 21 02

www.saxon.ch

info@admin.saxon.ch

Comptes 2021

Approuvé par le Conseil bourgeoisial le 9 mai 2022

Le Président



Christian ROTH

Le Secrétaire



Loïc BLARDONE

TABLES DES MATIERES COMPTES 2021

- **Convocation de l'Assemblée bourgeoisiale**
- **Message du Conseil bourgeoisial**
- **Compte de fonctionnement par classification administrative**
 - 0. Administration générale
 - 7. Protection et aménagement de l'environnement
 - 8. Economie publique
 - 9. Finance et impôts
- **Compte d'investissement par classification administrative**
 - 7. Economie publique
 - 9. Finances et impôts
- **Compte de fonctionnement par nature**
 - 3. Charges par nature
 - 4. Produits par nature
- **Compte d'investissement par nature**
 - 5. Dépenses par nature
 - 6. Recette par nature
- **Bilan et engagements conditionnels**
- **Tableaux des amortissements**
- **Rapport de révision**

CONVOCATION DES ASSEMBLEES BOURGEOISIALE ET PRIMAIRE

L'Assemblée Bourgeoisiale est convoquée le mercredi 8 juin 2022 à 19h30 **à la salle polyvalente** avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 15 décembre 2021
2. Lecture des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2021
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

L'Assemblée Primaire est convoquée le mercredi 8 juin 2022 à 20h00 **à la salle polyvalente** avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole des Assemblées primaires des 15 décembre 2021 et 26 janvier 2022
2. Lecture des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes communaux 2021
5. Décharge aux organes responsables
6. Agriculture : règlement sur la confusion sexuelle
7. Divers

Les comptes 2021, les protocoles des Assemblées des 15 décembre 2021 et 26 janvier 2022 ainsi que le Règlement sur la confusion sexuelle sont publiés sur le site internet de la Commune (www.saxon.ch) et accessibles depuis notre application mobile « Saxon ». Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables pendant les heures officielles d'ouverture.

Saxon, le 19 mai 2022

L'Administration communale.

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Message du Conseil
bourgeoisial

MESSAGE DU CONSEIL BOURGEOISIAL

COMPTES 2021

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, les comptes de l'exercice 2021 de la Bourgeoisie de Saxon. Ceux-ci ont été adoptés définitivement par le Conseil bourgeoisial en date du 9 mai 2022.

Les comptes de l'exercice 2021 ont été contrôlés par le bureau fiduciaire Dini & Associés SA, conformément à la Loi sur les communes et les bourgeoisies du 5 février 2004. Le rapport de révision est annexé au présent message.

1. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le bénéfice de l'exercice 2021 résulte essentiellement des redevances versées par Téléverbier SA (Fr. 25'000.00) pour l'utilisation du domaine bourgeoisial, de la prise en charge par la Commune des frais liés à l'entretien des forêts de protection ainsi que de la location des sources (Fr. 20'000.00). Le compte d'exploitation présente un boni de Fr. 8'064.15 qui est porté au passif du bilan en augmentation de la fortune nette, laquelle se monte au 31 décembre 2021 à Fr. 277'068.96.

2. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Les investissements de l'exercice 2021 concerne les travaux de débroussaillage et de nettoyage des prairies sèches pour un montant de Fr. 14'233.75. Des travaux de revitalisation des pâturages de la Vatzte ont été effectués par le Triage forestier des Deux Rives (Fr. 10'000.00).

3. AMORTISSEMENTS

La valeur des immobilisations et les investissements de l'exercice sont amortis à hauteur de 10%.

4. BILAN

Les produits à recevoir enregistrent l'intérêt 2021 dû par le Triage Forestier des 2 Rives ainsi que le droit de passage à verser par Téléverbier SA. Les charges à payer représentent le solde des impôts communaux 2021.

5. CONCLUSION

A terme, même si les droits de passage payés par Téléverbier SA ont été revus à la hausse, il deviendra nécessaire de générer de nouvelles recettes, de prélever les déficits sur la fortune ou de fusionner avec la Municipalité. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier très sincèrement et féliciter l'ensemble des collaborateurs communaux pour la rigueur et le sérieux affichés dans la gestion des finances bourgeoisiales, de même que tous les citoyens et citoyennes pour leur appui tout au long de l'année.

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Comptes de fonctionnement
(classification administrative)

Récapitulation du compte administratif

Comptes 2021				Budget 2021				Comptes 2020			
Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration	14'359.20	10'558.15		10'100.00	11'800.00			4'895.20	11'619.00		
7 Protection de l'environnement		47'342.95	14'233.75	7'100.00	47'000.00	30'000.00		2'969.35	48'961.95	125'036.90	124'303.40
8 Economie publique	13'509.55			44'800.00				46'253.25			
9 Finances et impôts	17'713.90	19'882.50	10'000.00	12'500.00	18'200.00	10'000.00		46'714.90	20'910.70	231'378.75	
Total	45'582.65	77'783.60	24'233.75	0.00	74'500.00	77'000.00	40'000.00	100'832.70	81'491.65	356'415.65	124'303.40
Excédent de revenus ou de charges	32'200.95				2'500.00				19'341.05		
Investissements nets			24'233.75				40'000.00				232'112.25
	77'783.60	77'783.60	24'233.75	24'233.75	77'000.00	77'000.00	40'000.00	40'000.00	100'832.70	100'832.70	356'415.65
			Financement des investissements				Financement des investissements				Financement des investissements
Investissements (désinvestissements) nets			24'233.75				40'000.00				232'112.25
Amortissements du patrimoine administratif			0.00				0.00				0.00
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif			0.00				0.00				0.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement			32'200.95				2'500.00				-19'341.05
Découvert / (excédent) de financement			-7'967.20				37'500.00				251'453.30
			Modification du capital				Modification du capital				Modification du capital
Report au bilan des investissements nets			24'233.75				40'000.00				232'112.25
Insuffisance / (excédent) de financement			-7'967.20				37'500.00				251'453.30
Report des amortissements au bilan			0.00				0.00				0.00
Augmentation / (diminution) de la fortune nette			32'200.95				2'500.00				-19'341.05
Marge d'auto-financement			32'200.95				2'500.00				-19'341.05

(Les termes entre parenthèses s'appliquent aux chiffres négatifs)

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2021 Revenus	Comptes Charges	2020 Revenus
7	IMMEUBLES						
700.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
700.314.00	Entretien prairies sèches			3'000.00		2'896.00	
700.331.97	Amort. cabane Tzoumieux			3'000.00			
700.331.98	Amort. prairies sèches			1'100.00		73.35	
700.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.			7'100.00		2'969.35	
700.42	REVENUS DES BIENS						
700.427.00	Location des sources		20'000.00		20'000.00		20'000.00
700.427.02	Location des terrains		2'342.95		2'000.00		2'367.95
700.427.04	Droit de passage		25'000.00		25'000.00		26'594.00
700.42	TOTAL REVENUS DES BIENS		47'342.95		47'000.00		48'961.95
7	TOTAL IMMEUBLES		47'342.95	7'100.00	47'000.00	2'969.35	48'961.95

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2021 Revenus	Comptes Charges	2020 Revenus
8	FORETS						
800.30	CHARGES DE PERSONNEL						
800.300.00	Police des forêts	6'731.25		6'700.00		6'731.25	
800.30	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	6'731.25		6'700.00		6'731.25	
800.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
800.314.00	Entretien des forêts	2'741.00		33'800.00		35'330.00	
800.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	2'741.00		33'800.00		35'330.00	
800.38	ATTRIBUTION AU FONDS						
800.380.00	Attribution au fonds	4'037.30		4'300.00		4'192.00	
800.38	TOTAL ATTRIBUTION AU FONDS	4'037.30		4'300.00		4'192.00	
8	TOTAL FORETS	13'509.55		44'800.00		46'253.25	

Comptes de fonctionnement		Comptes Charges	2021 Revenus	Budget Charges	2021 Revenus	Comptes Charges	2020 Revenus
9	ALPAGES						
900.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
900.314.00	Ent. bâtiments & alpages	17'713.90		10'000.00		23'577.05	
900.314.02	Entretien mat. & instal.			1'500.00			
900.331.02	Amort. amélioration des alpages					23'137.85	
900.331.98	Amort. biodiversité Alpage de la Vaze			1'000.00			
900.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	17'713.90		12'500.00		46'714.90	
900.42	REVENU DES BIENS						
900.427.00	Location Boveresse		15'000.00		15'000.00		15'000.00
900.427.02	Location Vatze		790.00		800.00		790.00
900.427.04	Location cabane des Etablons		2'400.00		2'400.00		2'400.00
900.42	TOTAL REVENU DES BIENS		18'190.00		18'200.00		18'190.00
900.43	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
900.436.02	Part de tiers aux charges		1'692.50				500.00
900.436.04	Part de tiers aux charges						2'220.70
900.43	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		1'692.50				2'720.70
9	TOTAL ALPAGES	17'713.90	19'882.50	12'500.00	18'200.00	46'714.90	20'910.70
	Total compte de fonctionnement	45'582.65	77'783.60	74'500.00	77'000.00	100'832.70	81'491.65
	Excédent de revenus ou de charges	32'200.95		2'500.00			19'341.05

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Compte d'investissement
(classification administrative)

Comptes d'investissement		Comptes Dépenses	2021 Recettes	Budget Dépenses	2021 Recettes	Comptes Dépenses	2020 Recettes
7	IMMEUBLES						
700.50	INVESTISSEMENT						
700.500.10	Projet prairies sèches	14'233.75				125'036.90	
700.503.00	Rénovation cabane Tzoumieux			30'000.00			
700.50	TOTAL INVESTISSEMENT	14'233.75		30'000.00		125'036.90	
700.61	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
700.610.10	Part. de tiers prairies sèches						11'302.25
700.61	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS						11'302.25
700.66	SUBVENTIONS						
700.661.10	Subv. prairies sèches						113'001.15
700.66	TOTAL SUBVENTIONS						113'001.15
7	TOTAL IMMEUBLES	14'233.75		30'000.00		125'036.90	124'303.40

Comptes d'investissement		Comptes Dépenses	2021 Recettes	Budget Dépenses	2021 Recettes	Comptes Dépenses	2020 Recettes
9	ALPAGES						
900.50	INVESTISSEMENT						
900.500.02	Biodiversité Alpage de la Vatz	10'000.00		10'000.00			
900.503.00	Captage des Etablons					231'378.75	
900.50	TOTAL INVESTISSEMENT	10'000.00		10'000.00		231'378.75	
9	TOTAL ALPAGES	10'000.00		10'000.00		231'378.75	
	Total compte d'investissement	24'233.75		40'000.00		356'415.65	124'303.40
	Investissements nets		24'233.75		40'000.00		232'112.25

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Compte de fonctionnement
(par nature)

RECAPITULATION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	7'823.25		8'700.00		6'731.25	
31 Biens, services et marchandises	33'722.10		56'400.00		66'698.25	
32 Intérêts passifs						
33 Amortissements			5'100.00		23'211.20	
34 Parts et contributions sans affectation						
35 Dédommagements à des collectivités publiques						
36 Subventions accordées						
37 Subventions redistribuées						
38 Attributions aux financements spéciaux	4'037.30		4'300.00		4'192.00	
39 Imputations internes						
40 Impôts						
41 Patentes, concessions						
42 Revenus des biens		76'091.10		77'000.00		78'770.95
43 Contributions		1'692.50				2'720.70
44 Parts à des recettes sans affectation						
45 Dédommagements de collectivités publiques						
46 Subventions acquises						
47 Subventions à redistribuer						
48 Prélèvements sur les financements spéciaux						
49 Imputations internes						
Total des charges et revenus	45'582.65	77'783.60	74'500.00	77'000.00	100'832.70	81'491.65
Excédent des revenus ou des charges	32'200.95		2'500.00			19'341.05

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Compte d'investissement
(par nature)

RECAPITULATION DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	24'233.75		40'000.00		356'415.65	
52 Prêts et participations permanentes						
56 Subventions accordées						
57 Subventions redistribuées						
58 Autres dépenses à porter à l'actif						
59 Report au bilan						
60 Transferts au patrimoine financier						
61 Contributions de tiers						11'302.25
62 Remboursements de prêts et de participations perma						
63 Facturation à des tiers						
66 Subventions acquises						113'001.15
67 Subventions à redistribuer						
68 Reprise des amortissements						
69 Report au bilan						
Total des dépenses et recettes	24'233.75		40'000.00		356'415.65	124'303.40
Excédent des recettes ou des dépenses		24'233.75		40'000.00		232'112.25

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Bilan et
engagements conditionnels

Bourgeoisie de Saxon

Comptes 2021

Bilan au 31 décembre 2021					
ACTIF			PASSIF		
	2020	2021		2020	2021
<u>MOBILISE</u>			<u>DETTES A COURT TERME</u>		
Avoirs			Municipalité	54'272.69	45'200.64
Fonds de reboisement	219'959.70	223'997.00		54'272.69	45'200.64
Municipalité					
	219'959.70	223'997.00	<u>PASSIFS TRANSITOIRES</u>		
<u>Placements</u>			Charges à payer	380.55	1'485.40
Actions Téléverbier SA	24'750.00	24'750.00	Produits reçus d'avance		
	24'750.00	24'750.00		380.55	1'485.40
<u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>			<u>FINANCEMENTS SPECIAUX</u>		
Produits à recevoir	30'000.00	30'000.00	Fonds de reboisement	219'959.70	223'997.00
	30'000.00	30'000.00		219'959.70	223'997.00
<u>IMMOBILISE</u>			<u>FORTUNE NETTE</u>		
<u>Investissements</u>			Bénéfice reporté	288'345.86	269'004.81
Terrains	661.15	22'000.00	Bénéfice de l'exercice	(19'341.05)	8'064.15
	661.15	22'000.00		269'004.81	277'068.96
<u>IMMOBILISE</u>			TOTAL DU PASSIF		
<u>Investissements</u>				543'617.75	547'752.00
Local forestier	1.00	1.00			
Bâtiment de la Boveresse	1.00	1.00			
Bâtiment des Etablons	208'241.90	187'000.00			
Fosses à purin	1.00	1.00			
Amélioration des alpages	1.00	1.00			
Machines et matériel d'exploitation	1.00	1.00			
	208'246.90	187'005.00			
Participations permanentes					
Centre de Triage Forestier	60'000.00	60'000.00			
	60'000.00	60'000.00			
TOTAL DE L'ACTIF	543'617.75	547'752.00			
Engagements conditionnels :					
Commune de Saxon	1'089'889.70	1'089'889.70			
Cautionnement :					
Triage forestier des 2 Rives	36'000.00	28'800.00			
Valeur d'assurance des bâtiments :					
	2'805'900.00	2'861'800.00			

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Tableaux des amortissements

BOURGEOISIE 2021

Immobilisations et investissements à amortir

RUBRIQUES	Solde au 01.01.21	Augmen- tations	Diminutions	Solde au 31.12.21	Amortissements		Amort. complém.	Solde au 31.12.21
					%	2021		
Projet "Prairies sèches"	661.15	14'233.75		14'894.90	10.0	1'894.90		13'000.00
Bâtiment des Etablons	208'241.90			208'241.90	10.0	21'241.90		187'000.00
Biodiversité Alpage de la Vatze		10'000.00		10'000.00	10.0	1'000.00		9'000.00
				-		-		
TOTAUX		24'233.75		233'136.80		24'136.80		209'000.00

CANTON DU VALAIS



BOURGEOISIE DE SAXON

Rapport de révision

Administration Communale
de Saxon
Conseil bourgeoisial

1907 Saxon

Martigny, le 9 mai 2022 M/dm

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels à l'Assemblée bourgeoisiale

En notre qualité de réviseur, selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Bourgeoisie de Saxon, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques,

l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu ;

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Dini & Associés SA


D. Murisier
Expert-réviseur agréé